



L'Hermine



Bulletin du Prieuré Saint-Louis

« Potius mori quam foedari »

En période d'élections

En cette période préélectorale, les discours vont bon train, même dans les milieux catholiques. Lorsque se pose la question de l'engagement politique du chrétien, certains répètent à l'envi de vieux slogans tels que : « L'Église ne doit pas faire de politique et le chrétien en tant que tel non plus » ou « le gouvernement d'un État est une chose, la religion en est une autre », etc.

Il n'est pas inutile, je pense, puisque les circonstances s'y prêtent, de réfléchir un peu, à la lumière des enseignements du magistère, sur le rôle et les devoirs du chrétien dans la cité.

La situation actuelle

Depuis la Révolution française, les États modernes sont régis par des principes issus de l'esprit révolutionnaire.

L'autorité est considérée comme venant du peuple qui, par l'expression de sa volonté, détermine ce qui doit avoir force de loi. Il n'y a plus, comme dans la société traditionnelle, de référence à des valeurs supérieures, intouchables : la loi naturelle et la loi divine. Quand la majorité se prononce pour des lois iniques (divorce, avortement et bientôt



Sainte Jeanne d'Arc : une autre façon de faire de la politique

euthanasie) qui contredisent le droit fondé sur la nature elle-même, ces lois deviennent les nouveaux commandements de l'homme moderne, qui ayant rejeté Dieu, veut être sa propre loi. Ainsi le troisième article de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 énonce que « le principe de toute autorité souveraine réside essentiellement dans la nation » et le quatrième que : « la loi est l'expression de la volonté générale. »

Malgré cet état de choses, l'Église souhaite que tout chrétien se batte pour la cité, pour faire triompher, dans les États, la loi de

Dieu et l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les catholiques et la politique

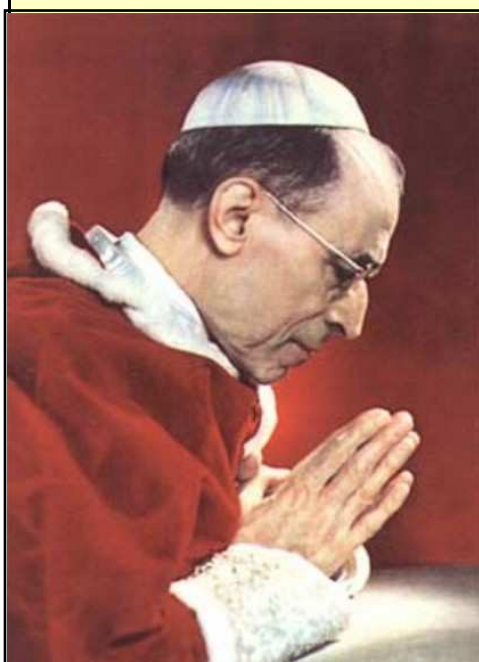
Dieu, étant le créateur de l'homme avec sa nature sociale, est aussi le créateur de la cité. Dans toute société, l'autorité a pour mission de rechercher le bien commun. Pour cela, en premier lieu, il faut que soit respectée la loi naturelle, en quelque sorte « mode d'emploi » de cette machine qu'est la nature humaine. Faire abstraction de l'une, c'est s'exposer à détraquer l'autre. Et puisque la cité est composée d'hommes qui ont une nature déchue à cause du péché originel, pour parvenir à la vertu – fondement de la vie sociale et condition du bien commun – l'État a besoin de l'œuvre bienfaisante de l'Église et des moyens de sanctification, c'est-à-dire des sacrements. Dieu s'étant révélé aux hommes, il faut aussi que la cité reconnaisse la véritable religion pour rendre à Dieu le culte public qu'elle lui doit puisqu'elle est sa créature.

Tout chrétien doit œuvrer pour établir un tel ordre des choses.

Nous demandons chaque jour dans le *Pater* : « que votre règne arrive ». Il s'agit bien sûr, en premier lieu, du règne de Dieu sur les âmes ; mais aussi du règne social de Notre-Seigneur, roi des

cœurs, des familles, des nations. Le salut des âmes est facilité ou entravé par la constitution politique des États. Car, comme le fait remarquer saint Alphonse de Liguori : « Ce qu'un souverain, touché par la grâce de Dieu, peut faire dans l'intérêt de l'Église et des âmes, mille missions ne le feront jamais. »

Il s'ensuit que l'Église ne peut se désintéresser de l'organisation sociale sans se désintéresser du salut du plus grand nombre. Les chrétiens ont donc vocation à faire de la politique, si l'on entend par



Pie XII

là « se proposer d'infuser dans toutes les veines de l'État, comme une sève et un sang réparateur, la vertu et l'influence de la religion catholique. »¹ Le Père Sertillanges disait : « Il y a une politique chrétienne en ce sens qu'il y a une façon chrétienne de concevoir la vie en société et le gouvernement des hommes. »² Chaque chrétien est donc tenu, selon son état de vie et ses capacités, de jouer le rôle voulu par Dieu dans le combat politique, au niveau où il est placé.

Le vote

Bien qu'ayant condamné plusieurs fois les principes révolutionnaires nés au siècle des

Lumières, l'Église ne considère pas que les moyens offerts par les constitutions modernes pour mettre en place un gouvernement, notamment le vote, soient en eux-mêmes mauvais. En outre, il est faux de dire que le chrétien qui

accepte d'utiliser ces moyens en cautionne implicitement les principes erronés. « Quand il s'agit des droits fondamentaux de la famille et de l'État, des droits de Dieu et de l'Église, tous, hommes et femmes, de n'importe quelle classe ou condition, sont strictement tenus à user de leurs droits politiques au service de la bonne cause. »³ Reste à voir quand cela engage en conscience et dans quelles limites.

Les chrétiens et les partis politiques

L'Église, tout en encourageant ses fils au combat pour la cité, ne s'identifie elle-même à aucun parti politique. Il y a en effet plusieurs façons, qui peuvent être légitimes, de concevoir l'organisation de la cité. Elle donne cependant les principes dont les partis doivent s'inspirer pour contribuer véritablement au bien de l'État. C'est sa doctrine sociale, qui découle de l'enseignement de Notre Seigneur, et qui seule peut apporter la paix. Elle est admirablement résumée dans de célèbres encycliques, comme *Rerum novarum* de Léon XIII et *Quadragesimo anno* de Pie XI.

Pour cela l'Église met en garde ses fils et leur défend de militer dans des partis politiques qui

combattent sa doctrine, qui s'inspirent par exemple de philosophies marxistes et athées, comme le communisme ou le socialisme. Elle leur défend de favoriser des hommes politiques qui font ouvertement

partie de sociétés luttant contre l'Église, comme la Franc-maçonnerie, ou encore de soutenir des programmes politiques qui vont directement contre la loi naturelle, acceptant par exemple l'avortement ou le « mariage » homosexuel.

L'art du possible

Quand on ne peut voter que pour des personnes qui soutiennent de telles idées, il n'y a bien sûr aucune obligation morale au vote. Il faut cependant continuer à mener le combat politique par tous les moyens possibles : organiser des noyaux locaux, qui se forment à la bonne doctrine et qui soient capables de suivre l'actualité et de mener des actions ponctuelles, sans crainte de se lancer, de prendre des responsabilités, quand l'occasion se présente, dans telle ou telle mairie.

En revanche, s'il y a des hommes qui se proposent de défendre la loi naturelle, la famille, d'abroger des lois telles que celle de l'avortement, on est tenu en conscience de prendre tous les moyens légitimes (dont le vote) pour faire triompher ces idées.

Dom Prummer fait même un devoir aux prêtres d'exhorter les fidèles à remplir leur devoir électoral.⁴ Pie XII parle de la

« Il y a une politique chrétienne en ce sens qu'il y a une façon chrétienne de concevoir la vie en société et le gouvernement des hommes. »

(Père Sertillanges)

« Quand il s'agit des droits fondamentaux de la famille et de l'État, des droits de Dieu et de l'Église, tous, hommes et femmes, de n'importe quelle classe ou condition, sont strictement tenus à user de leurs droits politiques au service de la bonne cause. »

(Pie XII)

même façon. « L'exercice du droit de vote est un acte de grave responsabilité morale. Pour le moins s'il s'agit d'élire ceux qui sont appelés à donner au pays sa constitution et ses lois, celles en particulier qui touchent par exemple la sanctification des fêtes, des mariages, la famille, l'école, le règlement selon la justice et l'équité des différentes conditions sociales. Il revient donc à l'Église d'expliquer aux fidèles les devoirs moraux qui dérivent de ce droit électoral. »⁵ Voter pour quelqu'un ne signifie pas forcément être d'accord totalement avec ses idées, mais voir concrètement, que, en l'état actuel des choses, cette personne peut le mieux défendre la loi naturelle, s'inspirer le plus de la doctrine sociale de



Saint Louis, modèle des gouvernants.

l'Église.

Quand le choix se présente entre plusieurs candidats, je pense que la prudence devrait nous pousser à choisir celui qui a objectivement le plus de chances d'avoir une influence sur la vie sociale.

N'oublions pas que la politique est l'art du possible.⁶ Et, sans nous contenter de pleurer dans un coin les maux de notre époque,

sachons utiliser tous les moyens licites que la Providence nous donne pour le triomphe du bien.

Abbé Pierpaolo-Maria Petrucci

Notes

1. Léon XIII, encyclique *Immortale Dei*.
2. R.P. Sertillanges, *Politique chrétienne*, cité dans J. Bricout, *Dictionnaire des connaissances religieuses*, art. « Politique »
3. Pie XII, aux ouvriers catholiques, 15 août 1945.
4. Dom Prummer, *Manuale theologiae moralis*, t.II, n°603, p. 464.
5. Pie XII, 16 mars 1946.
6. cf. Prummer, n°604.

Prière au Christ-Roi pour les élections

Seigneur Jésus, Maître de toutes choses et Roi des nations tout autant que des individus, vous qui devriez régner ici-bas comme vous réglez au Ciel, nous vous prions, vous implorons et vous supplions en faveur de la France, fille aînée de votre Église, dont vous connaissez mieux que quiconque les abandons, les parjures et, du coup, la dramatique situation.

Délivrez-la, Seigneur, de qui s'ingénie à lui arracher sa foi.

Délivrez-la, Seigneur, de qui la dévoie et la pervertit en haine de vous et de vos lois.

Délivrez-la, Seigneur, de qui la livre aux infidèles.

Délivrez-la, Seigneur, de qui la détruit en foulant aux pieds le droit naturel.

Donnez, Seigneur, à notre patrie les chefs politiques qui referont d'elle une nation chrétienne.

Donnez, Seigneur, à notre patrie les évêques qui lui rendront sa ferveur.

Donnez, Seigneur, à notre patrie le courage de renouer avec la mission plus que millénaire qui lui fut dévolue au baptême de Clovis.

Donnez, Seigneur, à notre patrie la force de vous ramener les peuples que son exemple détourna de vous.

Seigneur Jésus, dont l'amour préférentiel pour la France et les Français se manifesta de manière éclatante à Paray-le-Monial, soyez à nouveau et pour toujours notre Roi.

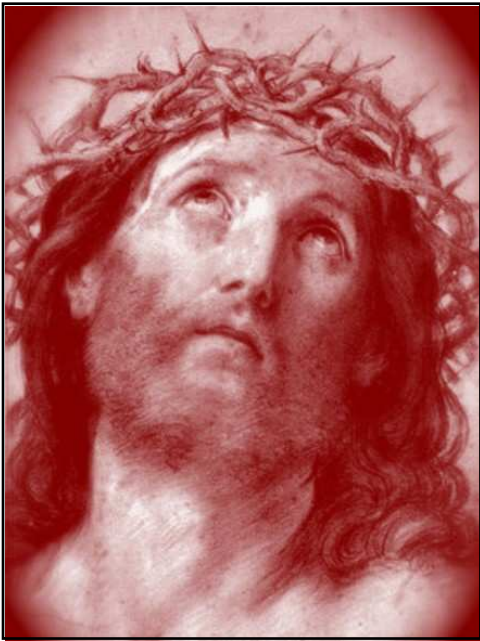
Très sainte, très douce, très belle et très puissante Vierge Marie, que le roi Louis XIII nous choisit pour reine, plaidez la cause de votre malheureux royaume auprès de votre Fils.

Ayez tous deux pitié de la France et des Français qui se jettent à vos genoux ! Secourez, en cette période cruciale, ceux des Français qui croient en vous et entendent conformer leurs desseins à vos préceptes, d'où la haine que leur voue le monde. Et vous fallût-il, comme lorsque vous suscitâtes Jeanne d'Arc, de même qu'à tant d'autres heures de notre histoire nationale, opérer un miracle spectaculaire, sauvez, nous vous en supplions, sauvez sans attendre davantage notre pays qui se meurt et dont l'espoir ne réside qu'en Vous.

Ainsi soit-il.



Quelles pénitences pour le Carême ?



Si

la question n'a pas encore trouvé réponse le Mercredi des cendres, nul doute qu'arrivé à Pâques on se la posera encore. Le carême est une période à prendre au sérieux et il se prépare. La liturgie de la Septuagésime nous met déjà dans l'ambiance et c'est durant l'adoration des « Quarante heures » où le Saint-Esprit nous éclaire particulièrement qu'une bonne résolution devra être prise pour les rudes journées quadragésimales. Il est vrai que lorsque vous recevrez ce bulletin, le carême sera déjà bien entamé (et donc la consigne servira pour l'année prochaine). Cependant il n'est jamais trop tard pour bien faire et dès maintenant n'hésitez pas à répondre à la question non au hasard mais après avoir bien réfléchi : « Quelles pénitences vais-je m'infliger pour le carême ? »

Les petites mortifications

On pourrait classer les mortifications en trois catégories :

Il y a d'abord les mille petites mortifications quotidiennes chéries de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Celles-ci entament rarement nos forces physiques mais la fatigue serait plutôt d'ordre psychologique. Se tenir droit, ramasser un papier par terre, fermer une porte

avec délicatesse, toutes les petites tracasseries infligées sur la nourriture : manger de tout, ne pas se resservir des bons petits plats mais des mauvais (la prudence hygiénique peut intervenir mais évitons de trop la surestimer), enlever un sucre. Retenons que la pénitence sur la nourriture, même si elle n'est pas le seul élément du carême, est primordiale, et c'est ce à quoi l'Église s'attache le plus en cette période. On entend trop souvent conclure du fait que le carême ne concerne pas seulement le manger, que les privations de cette sorte peuvent être absentes.

La lutte contre le défaut dominant

Plaçons maintenant ce qu'on pourrait nommer « le sacrifice régulier » et qui portera sur un défaut récurrent de notre âme (ex. : la jalousie, la paresse, la toilette trop attentive), sur une mauvaise habitude, une faute entretenue (ex. : les gros mots, la critique). Pour cela, il s'agit de prendre une ou deux résolutions bien concrètes et en faisant porter son examen de conscience sur le sujet tous les soirs. Ce qui est souligné a son importance : « Une ou deux » ne veut pas dire « trois ou quatre » ; « concrète » ne veut pas dire par exemple : « je ne serai plus paresseux » mais « je ne perdrai pas de temps inutile entre mes différentes activités » ou autre chose ; « examen de conscience » veut dire également regret, remerciement des grâces reçues et non liste froide, déprimante de ses péchés ; « tous les soirs » signifie l'absolue nécessité de se remettre à l'ouvrage constamment jusqu'à affaiblir ou déraciner complètement le défaut ou le vice combattu. Et n'allons pas dire : « c'est mon pe-

tit péché mignon ». Ce genre de péché n'a rien de câlin dans la balance du jugement dernier.

Se libérer des esclavages

Ensuite, rien n'empêche de se résoudre à accomplir un gros sacrifice qui coûte très cher, qui entraîne une bonne dose de sueur, et qui demande un repos de quelques temps après son accomplissement. Cependant il laisse une joie ineffable ; il est même chez certains le début d'une envolée fulgurante vers les sommets de la sainteté.

Cela pourra être de se dégager de ce qui, chez certains, entraîne au péché tout simplement : à se défaire de sa télévision, à se libérer de la manie d'écouter des musiques rythmées et dégénérées, à rompre avec une mauvaise amitié, et caetera... Ces sacrifices d'un instant demandent parfois un effort soutenu pendant quelque temps afin de ne pas retourner à tout ce qu'on vient d'abandonner pour l'amour de Dieu.

Plaçons également ici le sacrifice difficile qu'est une réconciliation. On s'est brouillé avec quelqu'un pour des raisons sérieuses (je ne parle pas ici des raisons ridicules). Le pardon et, pourquoi pas, les relations normales si la foi et les mœurs restent sauvées, pourront être l'objet d'un énorme sacrifice parfois héroïque. C'est au pardon jusqu'à l'amitié envers celui qui a tué son frère bien aimé que saint Jean Gualbert doit sa grande sainteté. Durant le carême, la première chose à appliquer, c'est la charité fraternelle. A une honorable époque, même les guerres justes (hors le cas de nécessité) étaient suspendues pendant ce temps de pénitence, non parce que les ventres étaient vides mais parce que cela semblait incompatible avec cette

sainte période. Combien plus alors les guerres et les querelles injustes ?

Le lapin blanc

La résolution pourra se porter également sur « son lapin blanc », cette créature à laquelle on est le plus attaché mais qui tend à faire oublier le Créateur parce que cette attache est désordonnée (il est bien entendu que je ne parle pas ici de l'attache à son époux ou épouse car au contraire, dans ce cas, l'affection mutuelle doit plutôt grandir). Il s'agit ici d'abandonner une chose qui n'est pas mauvaise, qui, en outre, a un grand prix pour nous mais qui malheureusement tend à prendre trop de place dans notre

vie. Un tel est passionné de chasse mais son devoir d'état en subit les conséquences, un autre ce sera la pêche, un autre le jeu, un autre la musique (même classique), un autre une apparition privée qui prend des proportions extravagantes, un autre un rite journalier comme le porto quotidien, et en gros toute passion ou tout objet même de peu de valeur - un lapin blanc n'est pas grand chose - qui empêche d'avancer plus loin dans la vie spirituelle. Il pourra parfois suffire de régler cette passion en s'en privant quelques temps. Ne pas oublier que le démon en a entraîné plus d'un dans ses griffes par ce lien désordonné et dans ce cas la séparation radicale sera plus parfaite et peut-

être la seule solution. Un simple petit fil retient l'oiseau selon l'image de saint Jean de la Croix. Cela peut faire également partie des « sacrifices réguliers » car la tentation de se remettre à ce qui vient d'être sacrifié pour Dieu ne s'affaiblira qu'après un temps plus ou moins long.

Le carême doit nous attacher davantage à Dieu et pour cela nous détacher davantage de la créature et de nous-même. Choisissons donc une bonne résolution ou un bon gros sacrifice, les deux si nous nous en sentons la force ; tout cela pour plaire à Dieu, et comme dit Notre-Seigneur, nous ne perdrons pas notre récompense.

Abbé Jehan de Pluvié

Histoire nantaise

Monseigneur Pierre-Emile Rouard 110e évêque de Nantes

Monseigneur Pierre Emile Rouard est né à Montigny-sur-Aube (Côtes d'Or) en 1839. Il fit ses études au petit séminaire de Plombières puis au grand séminaire de Dijon. Ordonné prêtre en 1864, il fut nommé professeur dans son ancien collège de Plombières puis occupa successivement plusieurs postes : missionnaire diocésain en 1880, curé de Nuits-Saint-Georges en 1885, curé archiprêtre de Dijon en 1888, puis vicaire général du diocèse en 1892.

Il devient évêque de Nantes en août 1896.

« Pasteur zélé et d'un grand bon sens, d'une apparente bonhomie mais autoritaire et méfiant vis-à-vis des idées nouvelles », comme l'écrit l'un de ses biographes, il condamna sans défaillance le modernisme.

Il se révélera avant tout comme administrateur, encourageant les œuvres de piété et de charité. Le professeur Marcel Launay, auteur

d'une notice consacrée à Mgr Rouard dans le *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, observe qu'après dix années de ministère l'évêque du diocèse lors du congrès diocésain de 1907 présenta un bilan favorable de l'œuvre accomplie : fondation dans le monde rural d'une trentaine de syndicats agricoles et d'une centaine de caisses rurales ; création d'une association de la jeunesse catholique réunissant dans 86 groupes plus de 5000 jeunes gens qui fréquentent 90 cercles d'études tandis que se multiplient dans les milieux populaires, patronages paroissiaux et sociétés de gymnastique. Très attaché à l'enseignement libre et malgré la crise de la sécularisation des religieux, l'évêque réussit, grâce à la générosité des fidèles, à maintenir et même à développer les écoles primaires catholiques. Elles seront au nombre de 346 en 1914, scolarisant 41 907 élèves. Toujours dans le même but, il crée, en 1909, l'association des chefs de famille



Porte de l'église Saint-Donatien enfoncée lors des inventaires

chrétiens.

Au tournant des XIXe et XXe siècles, face à la république radicale, l'opposition catholique doit affronter de nouvelles menaces. Mgr Rouard dénonce la fermeture des écoles chrétiennes et les mesures qui visent les congrégations. Il proclame :

« *Le droit des parents pour ce qui touche à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants est primordial et supérieur à tout droit humain. C'est le cri de la chair et du sang. On ne peut le contester sans revenir aux doctrines de la*



**Manifestation du 22 février 1906 à l'occasion des inventaires.
Mgr Rouard lit sa protestation.**

plus cruelle tyrannie. »

Le point culminant de la tension qui n'a cessé de croître à la suite des décisions et mesures prises par le ministère Combes est atteint lors des réactions aux inventaires de février et mars 1906 qui suivent la séparation de l'Église et de l'État. L'embrasement fut d'ailleurs général, et différent entre ville et campagne.

A Nantes, les inventaires des biens d'Église provoquèrent une vive effervescence et donnèrent lieu à des manifestations et des actes de violence qui furent vivement réprimés.

Le 22 février 1906 était le jour fixé pour les inventaires. En fait, rapporte Lyonel Pellerin, c'est sur la place Saint-Pierre et autour de la cathédrale que vont se produire les incidents les plus graves. La foule est très nombreuse sur le parvis au moment de la lecture, par l'évêque, de la protestation que le fonctionnaire chargé d'opérer l'inventaire, M. Voisin, «écoute la tête découverte». Devant le refus du prélat, entouré de son clergé, de le laisser pénétrer dans le sanctuaire, l'agent du fisc se retire. C'est surtout au moment où les chants religieux s'élèvent que les deux groupes antagonistes se forment nettement, ajoute Lyonel Pellerin. Au groupe qui chante des cantiques répond un autre groupe, moins nombreux, aux accents de la *Carmagnole* et de *l'Internationale* et aux cris de : « A bas la calotte ».

Les bagarres éclatent aux quatre coins de la place et dans les rues voisines. Les gendarmes à cheval doivent intervenir à trois reprises pour dégager la place ; ils procèdent à des arrestations.

A Saint-Nicolas, la foule massée sur la place est évaluée à deux mille personnes. « Le percepteur prend peur et n'essaie même pas de s'avancer jusqu'aux portes de l'église pour écouter les protestations. »

A Saint-Donatien, un millier de paroissiens s'étaient groupés autour des marches de leur église. Devant la résistance et le refus opposés, l'opération ne put là aussi se dérouler.

A Saint-Clément, l'attitude des manifestants fut « plus nettement agressive » et les autorités mandatées pour procéder à l'inventaire durent se retirer.

En définitive, reportés à une autre date, les inventaires des biens d'Église eurent lieu le 7 novembre 1906 : ils se déroulèrent dans un calme relatif et sans incident notable. A Saint-Clément, par exemple, à une heure de l'après-midi, en présence d'un escadron de cuirassiers et de deux compagnies du 65^e de ligne, les responsables de l'opération donnèrent l'ordre d'enfoncer la porte de la sacristie. A la sortie de l'édifice, ils furent accueillis aux cris de « crocheteurs » mais aucun accident grave ne se produisit.

Retiré à Cannes, où il mourut, le 19 février 1914, Monseigneur Rouard fut remplacé la même année sur le siège épiscopal nantais par Monseigneur Eugène-Louis-Marie Le Fer de la Motte.

Abbé Bruno Ravilly

Orientation bibliographique :

- Faugeras (Marius), Launay (Marcel), *Histoire des diocèses de France*, Nantes, Beauchesne, 1985.
- Launay (Marcel), Ravilly (Etienne) et al., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, t. 3. la Bretagne, Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1990.
- Pellerin (Lyonel), « La séparation de l'Église et de l'État », maîtrise d'histoire, Nantes, 1973.
- Ravilly (Etienne), *Nantes à la Belle Époque*, Bruxelles : éditions librosociétés, SPRL, 1974.
- La ville de Nantes de la Monarchie de Juillet à nos jours*, Nantes : éditions Reflets du Passé, 1985.

Notules

Humilité remarquable ou profonde distraction

Humilité éclatante ou profonde piété dans ces dames qui n'osent être la première à s'approcher de la sainte table à la messe basse. Et pourtant, au moment de la communion, celui qui a raison est celui qui ne fait pas attendre Dieu... et le prêtre !

On ne donne que ce que l'on a reçu

Ce principe est absolument vrai pour la bonne éducation catholique.

Pour qui n'a pas reçu de bonne éducation catholique, tout n'est pas perdu, mais il faut apprendre. Ne désespérez pas s'il y manque la patine et les traditions familiales, elles ne viendront que dans les générations suivantes !

Vrais et faux amis

Les amis nous plaisent toujours, nous blessent parfois, nous aiment toujours.

Journée vendéenne

sous la présidence de Mgr Tissier



Mardi 8 mai 2007

- 9 H 00 : départ en car du Prieuré.
- 10 H 00 : visite de l'Historial des Lucs
- 13 H 00 : déjeuner à Legé (Auberge du Cheval Blanc)
- 14 H 15 : départ
- 14 H 30 : Rocheservière (vitraux, village martyr de La Grole)
- 16 H 45 : visite du refuge de Grasla
- 18 H 30 : La Jaunaye
- 19 H 00 : retour au prieuré

Prix : 35 € par personne

Date limite d'inscription : 30 avril 2007

Chèques à l'ordre de l'Association Sainte-Thérèse
25 rue François Bruneau - 44000 Nantes
Tél. 02 40 29 48 70 - e-mail : prieureslouis@free.fr

Suite des notules

Les faux amis nous plaisent beaucoup, ne nous blessent jamais et nous aiment pour eux-mêmes.

Les enfants bavards

Le bavard parle pour ne rien dire, c'est ce qu'on permet maintenant aux enfants. Rappelons que l'enfance et la jeunesse, à cause de leur inexpérience, ont tout à apprendre des hommes faits, et il leur convient mieux d'écouter que d'éta-ler leur ignorance. La science infuse est un privilège disparu depuis le péché originel. A moins que quelques-uns de nos enfants ne l'aient pas eu !

Notre-Seigneur, avait toutes les sciences possibles, or, à douze ans, au milieu des docteurs du Temple, il écoutait, interrogeait, et répondait aux questions. Et, c'est tout !

Mais, au fait, est-ce que notre conversation est exemplaire ? Les enfants ont-ils quelque chose à écouter et à apprendre, ou bien leur suffit-il d'entendre ?

Les bons catholiques : actifs ou contemplatifs ?

Il y en a qui pensent peu et se dépensent beaucoup. Forts pour la dispersion, faibles pour la contemplation, doués pour le faire-savoir, incapables d'être-, ils sont sans avoir, sans savoir, et bien souvent sans savoir-faire et sans esprit de devoir - étrangers à la vie intérieure.

Le premier danger est pour eux, ils deviendront activistes.

Le second danger est pour les contemplatifs qui s'adonnent à l'action. On va les confondre avec eux. Espérons-le, pas longtemps par ceux qui ont du jugement.

A quelle messe aller ? - Ou : vive la liberté.

Il y en a qui se font une obligation d'aller à la messe des prêtres qui disent qu'on n'est pas obligé d'y aller !

Abbé Pierre de Maillard

Chronique du Prieuré

Dimanche 14 janvier : coup d'envoi du championnat de football. - Les spécialistes du ballon rond viennent de se lancer dans une épreuve sportive hors du commun : un championnat de football à sept joueurs. Quatre équipes s'affrontent une fois par mois au stade de la Gilarderie et les fidèles suivent avec passion les résultats affichés sur le tableau d'annonces de la chapelle. Le troisième match du championnat aura lieu le dimanche 15 avril à 15 H 00 ; les joueurs se préparent aussi au troisième tournoi régional Nantes-Tradition, qui sera disputé le 19 mai.

Dimanche 21 janvier : engagements dans la Milice de l'Immaculée. - Une quinzaine de fidèles du Prieuré se sont consacrés à la Vierge immaculée, à l'issue des vêpres, le 21 janvier. Ils font désormais partie de l'armée spirituelle fondée par saint Maximilien Kolbe, il y a quatre-vingt-dix ans, pour lutter contre les ennemis de l'Eglise - spécialement ceux qui avancent à visage couvert comme les francs-maçons - et pour travailler à leur conversion et à celle du monde par l'Immaculée.

Dimanche 28 janvier : concert à la salle Bretagne. - Ce dimanche fut une sorte de « folle journée » ! La chorale du Prieuré Saint-Louis et une quinzaine de musiciens professionnels ou amateurs donnaient un concert à la salle Bretagne, à Nantes. Le programme alliait de très beaux chants polyphoniques de Noël interprétés - voire mis en scène... - par les choristes et des pièces de musique de chambre.

Les auditeurs ont pu se laisser charmer par « l'harmonie des peuples » puisque, en musique, les artistes les ont conduits de la Pologne de Chopin à l'Espagne d'Albeniz, des vieilles régions celtiques à Israël, des provinces françaises aux steppes russes. Hommage a été rendu aussi aux immenses et intemporels génies que furent Mozart, Beethoven et Schubert.

Séduit par cette mosaïque de talents réunis sur une même scène, le public a applaudi chaleureusement tous les interprètes : les solistes de la chorale, M. Aubry, violoncelliste professionnel mais aussi les tout jeunes artistes qui

ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Les huit enfants de la famille Jaulin ont interprété une pièce de folklore israélien pour piano, clarinette, violon, violoncelle, harpe et percussions (discrètement dirigée par Maman...), suscitant l'enthousiasme des auditeurs qui les ont bissés.

Hervé Rousseau, maître de chœur et principal artisan de ce concert, avait choisi de conclure par un magnifique chant basque pour chœur d'hommes, en l'honneur de la Vierge Marie. La musique n'est-elle pas l'une des plus belles façons d'honorer Dieu et ses saints, et ne nous conduit-elle pas au seuil de la contemplation ?

Du dimanche 17 au mardi 19 février : Quarante heures. - Les fidèles du Prieuré ont eu à cœur de se relayer pour veiller et prier auprès de Notre-Seigneur devant le Saint Sacrement exposé en permanence, à l'orée du Carême, en esprit de réparation pour les péchés publics. Certains n'ont pas hésité à couper leur nuit pour venir tenir compagnie à l'Hôte divin. Cela a été certainement source de grandes grâces pour le prieuré... et nous aura peut-être permis d'émouvoir le Ciel pour qu'il nous accorde la grâce d'acheter un prieuré...

Vendredi 23 février : conférence de M. Morin. - Ce vendredi, M. Morin, professeur d'histoire à Avrillé, est venu donner une conférence fort intéressante sur les guerres de religion en France au XVIIe siècle. Dans la salle Sainte-Thérèse, comble, les auditeurs attentifs ont été tenus en haleine, pendant une heure et demie, par le conférencier qui a su rétablir bien des vérités déformées par l'historiographie officielle. Cf. la plaquette de M. Defaye : *Le protestantisme assassin au XVIIe siècle en France* (éd. Le Sel).



Activités des mois à venir

Samedi 24 mars, de 15 H 00 à 20 H 00 : Récollecion de Carême au Prieuré Saint-Louis. Thème : *La Passion de Jésus.*

Samedi 31 mars, à 14 H 30 : Chemin de Croix à Pontchâteau.

Samedi 14 avril, de 10 H 15 à 17 H 30 : Journée franciscaine au Prieuré Saint-Louis.

Du 26 au 28 avril : retraite de préparation aux communions solennelles.

Vendredi 27 avril, à 20 H 30 : conférence de Mlle Anne Bernet sur « *Saint Ambroise* ».

Dimanche 29 avril : communions solennelles à Nantes.

Mardi 8 mai : journée vendéenne sous la présidence de Mgr Tissier de Mallerais.

Samedi 12 mai, à 9 H 00 : confirmations au Prieuré Saint-Louis.

Samedi 19 mai : tournoi de football Nantes-Tradition.

Samedi 2 et dimanche 3 juin : kermesse au Prieuré Saint-Louis.

Visitez le
site du prieuré :
www.prieurestlouis.net